

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de renouvellement

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant Garderie Mont Ste-Marie Inc.	Numéro de permis 744005	Date d'inspection Le 18 septembre 2023	
Nom de l'établissement Garderie Mont Ste-Marie Inc.		Numéro de téléphone (506) 735-9199	
Adresse 641 rue St-François Edmundston NB E3V 1H6			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Annik Thériault		Titre du poste Inspecteur/Inspectrice	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Je recommande le renouvellement du permis. La garderie éducative rencontre les exigences de la Loi Service à la petite enfance et ses règlements sur les permis en fonction du ratio. Lors de ma visite, il pleut les enfants n'ont pas été à l'extérieur. J'ai observé la collation, des jeux libres et la sieste.

original signé par
Annik Thériault

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Le 18 septembre 2023

Date

original signé par
Sonia Saucier

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Le 18 septembre 2023

Date